REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Communautaire

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	29

DELIBERATION n°2019/121

L'An deux mille dix-neuf et le **mardi 10 décembre à 18 heures 00,** le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 28 novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au nouveau siège de la CCVO, 26 rue d'Arros à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, HELIP, BARRAQUE, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ.

Mme CLAVIER donne procuration à M. SARTHE
M. VISSE donne procuration à M. MARTIN
Mme TOUTU donne procuration à M. MOUNAUT

Secrétaire de séance : M. MOUNAUT

OBJET : FINANCES- BUDGET AUTONOME ABATTOIR – DECISION MODIFICATIVE N°1

RAPPORTEUR : FERNAND MARTIN, VICE-PRESIDENT

Sur le chapitre 66 « Charges financières », 22 092 € ont été inscrits pour le paiement des intérêts d'emprunts 2019.

La totalité des intérêts s'élève à 22 281,95 €.

Vu le Budget Primitif 2019 adopté par le conseil communautaire le 12 février 2019 par délibération n°2019/11,

Pour le règlement des intérêts d'emprunt, il convient de procéder à un vote de crédits supplémentaires selon le tableau suivant :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		**Recettes**	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	190,00 €		0,00 €
6875 (68) : Dot.aux prov.pour risque	-190,00 €		0,00 €
Total Dépenses	**0,00 €**	**Total Recettes**	**0,00 €**

REÇU
17 DEC. 2019
SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport,

- **APPROUVE** la Décision Modificative N°1, comme indiquée ci-dessus.

Le Président

Jean-Paul CASAUBON

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY